Angles d'Attac

association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens et citoyennes.

Bulletin d'information mensuel d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15, 1205 Genève – www.suisse.attac.org

Numéro 53 – juillet 2008

>>>SOMMAIRE>>>

>>>Attac infiltré par Nestlé et Securitas >>>

Réaction de Susan George

Depuis que j'ai commencé à suivre les activités de Nestlé dans les années 1970, j'ai pu constater que cette entreprise ne peut souffrir la moindre critique et qu'elle est prête à tout pour faire triompher son point de vue et, quand elle le peut, pour étouffer les analyses qui lui sont défavorables. Je ne connais pas la loi suisse applicable en l'occurrence, mais je sais que la Suisse est un pays démocratique et cette fois, Nestlé va trop loin. Si cet espionnage que Nestlé a mené contre les membres d'Attac vaud - accompagné de véritables violations de leurs domiciles et de leur vie privée - est estimé « légal », alors plus personne n'est à l'abri. Si Nestlé peut impunément infiltrer des groupes de citoyens et surveiller leurs activités entièrement licites et non-violentes comme s'il était un Etat infiltrant une cellule terroriste, alors les chercheurs en sciences sociales n'auront plus le droit de travailler, ni les journalistes de faire des enquêtes comme l'équipe de Temps Présent l'a très courageusement fait. Plus personne ne pourra critiquer une entreprise transnationale ni défendre les droits de l'homme, du travail, de l'environnement. Si cet espionnage est « légal » ; le citoyen n'a plus de liberté d'action et un nouveau genre de fascisme corporatiste doux et mou deviendra lui aussi « légal », mis en œuvre non plus par un gouvernement ou un mouvement politique mais par des entreprises employant des polices privées et qui, du fait de leur chiffre d'affaires, se croient tout permis.

En tant que préfacière du livre d'Attac vaud « Attac contre l'Empire Nestlé », j'imagine que j'ai été espionnée au même titre que mes collègues. En conséquence, je tiens à être associée à toute plainte en justice ou autre action que Attac vaud et Attac suisse jugeront bon d'entreprendre à l'encontre de Nestlé et je tiens aussi à exprimer mon entière solidarité avec eux, ainsi qu'avec l'équipe de Temps Présent en ce moment pénible. Je suis d'ailleurs certaine que le peuple suisse jugera le comportement abject de Nestlé comme il convient.

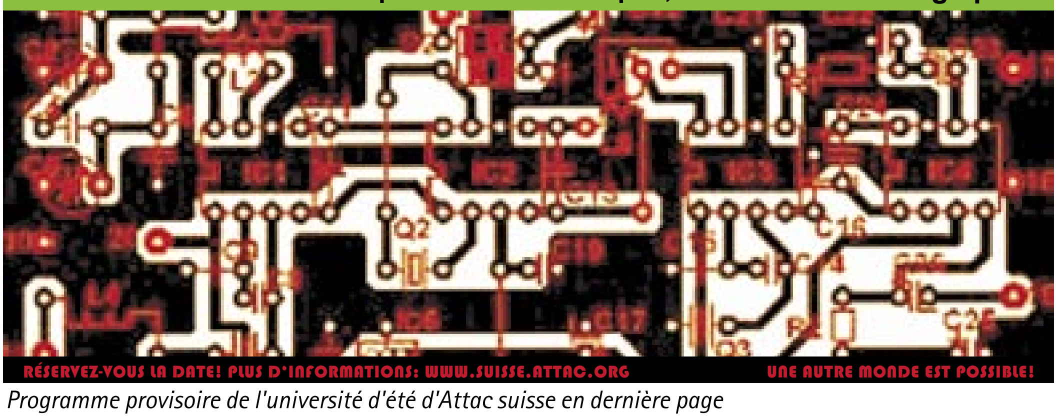
Susan George Ecrivain, Présidente d'honneur d'Attac France

Le climat fait des siennes et amène les puissants de ce monde à imaginer des solutions aberrantes. Aujourd'hui, les denrées alimentaires sont censées remplir non seulement les estomacs, mais aussi les réservoirs d'essence de la riche minorité du Nord. À travers la crise financière, avec les milliards de pertes et les crédits « pourris » qu'elle implique, les spéculateurs ont découvert que les aliments sont une valeur sûre d'investissement et continuent à attiser la machinerie mortelle. Alors que les révoltes contre la faim se multiplient, les élites se moquent toujours plus de la justice sociale. Les grands dirigeants se gratifient eux-mêmes par des salaires colossaux qu'ils s'empressent de placer dans des paradis fiscaux, tandis que la part des Working Poor et des bénéficiaires de l'aide sociale ne cesse de gonfler. La redistribution des pauvres aux riches est en marche et soutenue par les médias. Les beaux et riches sont célébrés avec éclat, tandis que les exclus et pauvres sont diabolisés et criminalisés... Ça va pas la tête ??

Uni d'été 5.-7. septembre 2008 Berne
À l'université d'été, nous nous consacrerons aux aspects idéologiques, économiques, sociaux et écologiques de la crise actuelle du système. Nous débattrons d'alternatives et de possibilités d'action. Car il existe des moyens de sortir de l'impasse!

SYSTÈME EN CRISE!

Comment sortir de l'impasse économique, sociale et écologique!



RÉSERVEZ-VOUS LA DATE! PLUS D'INFORMATIONS: WWW.SUISSE.ATTAC.ORG UNE AUTRE MONDE EST POSSIBLE!

Programme provisoire de l'université d'été d'Attac suisse en dernière page

JAB 2500 BIENNE 4
Retours à attac, rue de l'Orphelinat 15, 2800 Delémont

Réaction de droitsfondamentaux.ch

Nous sommes choqués de cette histoire Nestlé-Securitas et nous vous assurons notre solidarité dans la lutte contre cette pratique illégale.
Hélas, le parlement national est en train de légaliser justement ces pratiques dans la loi sur la sécurité interne. Nous vous prions donc de soutenir notre campagne contre ce durcissement de loi et de diffuser notre appel parmis vos membres et sur votre site internet. L'appel peut être signer directement sur notre site internet.
En plus nous vous invitons de devenir membre chez droitsfondamentaux.ch; une petite organisation qui a - pour agrandir - besoin de tout soutien.

www.droitsfondamentaux.ch
www.grundrechte.ch
Postfach 6948 - 3001 Bern
Tel 031 312 40

Réaction de Josef Zyziadis, conseiller national

Le scandale de la surveillance d'ATTAC Vaud par Securitas, révélée par l'émission TSR Temps présent de jeudi 12 juin, pose plusieurs questions essentielles:
- Le retour du fichage des citoyens de sinistre mémoire est-il programmé (voir introduction des puces biométriques dans les cartes d'identité) ?
- Comment une police cantonale qui doit obéir aux lois, peut-elle transgresser impunément les lois, en particulier celle de la protection des données personnelles ?
- Est-ce possible que le Conseiller d'Etat vaudois en charge de la police, voire le Conseil d'Etat vaudois dans son ensemble n'ait pas été informé de la surveillance d'une association, par infiltrage et noyautage ?

La réponse à ces questions est indispensable pour faire la lumière sur cette affaire sombre et inquiétante. A tout cela, il faut une réponse d'ensemble, c'est pourquoi j'ai déposé une initiative parlementaire exigeant d'engager les réformes légales afin d'interdire l'exercice sur le territoire suisse des entreprises privées de surveillance et de sécurité et les refondre dans une Régie fédérale.
Le monopole de la puissance publique est un attribut essentiel de l'Etat. La privatisation des tâches de sécurité remet en question le fondement même de l'Etat et sa légitimité.
Dès lors, la Suisse doit entreprendre rapidement des réformes afin d'interdire non seulement la privatisation rampante des tâches de sécurité, mais aussi l'existence même de sociétés de sécurité privée.
La délégation actuelle de tâches publiques à des particuliers dans le domaine de la sécurité doit être remplacée par la création d'une Régie fédérale, disposant d'une capacité suffisante pour répondre aux besoins de la Confédération, des cantons et des communes en la matière.
Cette Régie fédérale devrait incorporer en priorité les employés des actuels sociétés privées, sur la base d'une formation conforme au service public et sur la base d'une assermentation. Cette Régie fédérale devrait être soumise au contrôle du Parlement.

Repris de http://zisyadis.ch/2008/06/13/supprimer-les-polices-privees/

>>> Espionnage d'attac pa

L'affaire révélée par l'émission Temps présent du 12 juin a fait grand bruit. Sur la page ci-contre vous pourrez lire le communiqué d'Attac suite aux révélations d'espionnage. Ci-dessous, ainsi qu'en page 4, nous publions quelques réactions à cette affaire. Etant donné que plainte a été déposée, nous aurons l'occasion de revenir sur cet événement dans de prochains numéros d'Angles d'Attac.

ACTARES condamne l'espionnage d'une ONG

ACTARES, Actionnariat pour une économie durable, a appris avec effarement l'opération d'espionnage pratiquée contre une ONG. Ce cas est-il unique, ou la pointe d'un iceberg ? De tels procédés doivent être condamnés avec la dernière fermeté par les entreprises et leurs organisations faîtières.

C'est avec consternation et indignation qu'ACTARES a appris que, selon les médias, l'organisation non gouvernementale ATTAC a été la victime en 2004 d'une opération d'espionnage. Elle a été infiltrée, sur mandat de Nestlé, par une agente de la société privée Securitas opérant sous une fausse identité.

Sans préjuger de la pertinence des critiques ouvertement formulées par ATTAC envers Nestlé, il va de soi que de telles activités d'espionnage sont inadmissibles. Elles nuisent globalement à l'image de grandes sociétés qui affirment respecter les valeurs libérales, les droits humains et se dotent de codes de conduite des affaires qui mettent en avant le droit, la crédibilité et l'honnêteté.

Il est fort vraisemblable que le but visé allait bien au-delà de l'intérêt porté à une simple publication critique concernant la société Nestlé. Des informations sensibles, par exemple des contacts à l'étranger avec des associations poursuivant des buts similaires ou avec des organisations de travailleurs, ont pu être été recueillies et transmises au mandataire. L'enquête devra le déterminer. De telles informations peuvent avoir, dans certains pays, des conséquences dramatiques pour les personnes concernées.

C'est toute la question de l'attitude des grandes entreprises face à des opinions critiques qui se pose. Le respect est essentiel et les entreprises doivent prendre conscience de la valeur que peut avoir un point de vue différent.

ACTARES est une association qui regroupe des actionnaires et représente auprès des entreprises leur point de vue, qui peut différer de celui des conseils d'administration. Dans l'intérêt de toutes les parties au dialogue, la confidentialité doit être garantie. L'opération dont ATTAC a été la victime ne peut que susciter la méfiance et l'inquiétude. Ce cas est-il unique, ou la pointe d'un iceberg ?

ACTARES exige des entreprises et de leurs associations faîtières la ferme condamnation de ces pratiques. Les codes de conduite des affaires des sociétés doivent être complétés. Les autorités doivent préciser et compléter la législation afin que les auteurs et les mandants de telles activités soient punis au même titre que dans les affaires politiques ou dans les cas d'espionnage économique.
Berne, le 18 juin 2008

Repris de http://www.actares.ch/F/framesetF.htm

r Nestlé et Sécuritas: plainte et réactions >>>

Communiqué de presse des auteurs du livre d'Attac sur Nestlé

L'émission « Temps présent » de la Télévision suisse romande diffusée le jeudi 12 juin 2008 à 20h a révélé que la multinationale Nestlé a mandaté une société de sécurité privée, Securitas, pour espionner des membres du groupe de travail d'Attac vaud qui rédigeaient un livre sur Nestlé (Attac contre l'Empire Nestlé, 2004). Il s'agit d'une recherche scientifique, menée sur la base de documents publiés et disponibles, qui visait à étudier le fonctionnement de cette multinationale et son implantation mondiale. Cet espionnage a duré au moins une année, soit de l'été 2003 à l'été 2004.

En utilisant une fausse identité une agente de Securitas s'est infiltrée dans un groupe de travail d'Attac vaud travaillant sur les multinationales puis dans un groupe limité aux sept auteurs du livre sur Nestlé. Elle a eu ainsi accès -en direct- grâce en particulier à une liste email restreinte aux auteur.e.s à toutes les recherches, les sources, les contacts en Suisse et à l'étranger liés à cet ouvrage ainsi qu'à la campagne qui a suivi sa sortie. L'agente de Securitas s'est également rendue au domicile privé de plusieurs auteur.e.s du livre où avaient lieu les réunions concernant l'élaboration de la recherche. Le livre traitait notamment de l'attitude de Nestlé face aux OGM, à la privatisation de l'eau, mais touchait aussi des sujets plus sensibles comme les luttes de syndicalistes et de militant.e.s engagé.e.s dans des conflits de travail contre Nestlé dans de nombreux pays où les droits de l'homme ne sont pas respectés, comme la Colombie.
Les représentants de Securitas et de la Police cantonale vaudoise interviewés dans l'émission de Temps présent évoquent les circonstances particulières de la réunion du G8 à Evian pour justifier ces activités. Nestlé dans la déclaration donnée à la TSR fait également référence au besoin de protéger ses bâtiments et ses employés durant le sommet du G8. Le sommet du G8 a eu lieu du 1er au 3 juin 2003. Or, la rédaction du livre sur Nestlé et les réunions du groupe de travail restreint dans lequel s'est infiltrée l'agente de Securitas n'ont débuté qu'en automne 2003, donc bien après le sommet du G8, et l'agente a surveillé le groupe jusqu'en été 2004.



Ce n'est donc manifestement pas pour protéger ses bâtiments que Nestlé a commandité cette surveillance, mais bien pour être renseigné sur la recherche menée et sur les personnes qui la conduisaient.

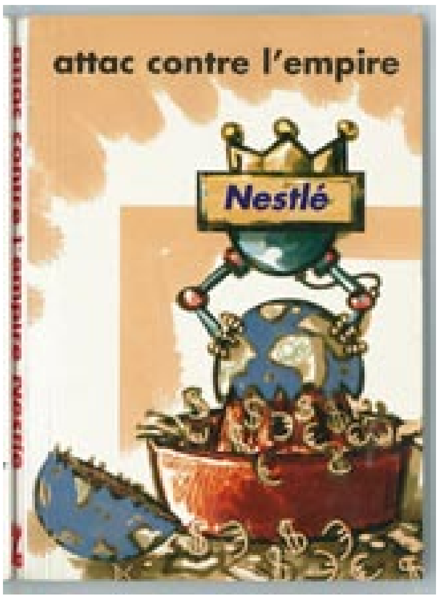
L'agente de Securitas a régulièrement fait des rapports de ces réunions à Securitas qui en informait son client Nestlé. Selon l'enquête de Temps présent, l'agente s'est même rendue au moins une fois avec des responsables de Securitas au siège de Nestlé où elle a rencontré le chef de la Sécurité et un responsable de la communication de la multinationale pour leur faire un compte-rendu détaillé d'une de nos séances. Securitas a tenu au courant la police cantonale vaudoise de cette infiltration et des informations dont elle disposait. La police cantonale vaudoise n'a pas informé les personnes victimes de cette surveillance scandaleuse.

Nous jugeons révoltante cette pratique qui bafoue les principes de liberté d'expression et les droits démocratiques de base. Nous jugeons que nos droits personnels ont été violés et nous sommes particulièrement choqués que cette activité d'espionnage a eu lieu au su de la police cantonale vaudoise. Cette dernière n'a pas jugé utile de nous informer que nous étions l'objet de cette infiltration. Nous sommes également scandalisés par l'attitude de la direction de Nestlé. Il va de soi que les employé.e.s de cette grande multinationale ne sont aucunement mis en cause et n'étaient pas informé.e.s de ces activités de leur direction. **Nestlé a pris le parti de ne pas permettre à un groupe de citoyens de mener une enquête scientifique sur ses activités sans son contrôle. Contrôle exercé et informations récoltées par les moyens de l'infiltration et de l'espionnage.** Et finalement nous dénonçons le rôle de Securitas. Cette entreprise de sécurité privée dont les activités traditionnelles consistent à surveiller des bâtiments et des parkings a accepté un mandat d'espionnage d'un groupe de personnes qui ne représentaient dans aucun cas une quelconque menace ou un danger, en dehors du fait que les résultats de leurs activités de recherche ne pouvaient pas directement être contrôlé par la multinationale Nestlé.

Pour ces raisons, les auteur.e.s du livre ont décidé de porter plainte pénale contre X.

Sandra Bott, Ounsi El Daïf, Isabelle Paccaud, Janick Schaufelbuehl, Béatrice Schmid

13 juin 2008



Le livre "Attac contre l'empire Nestlé" peut toujours être commandé au prix de 10 francs à Attac, rue des Savoises 15, 1205 Genève. Il est aussi possible de passer commande par le biais de notre site internet: http://www.suisse.attac.org/boutique

Communiqué de presse de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police

Lucerne, le 16 juin 2008

La Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police juge les investigations de Securitas - cette entreprise demeure-t-elle un partenaire acceptable pour la police ?

Ainsi que l'a montré la Télévision suisse romande la semaine dernière, Nestlé se serait livré à un espionnage des personnes critiquant la globalisation, avec l'aide de Securitas. La Fédération suisse des fonctionnaires de police FSFP a pris connaissance avec consternation de cette nouvelle. « L'acquisition préventive d'informations est réservée exclusivement aux autorités de l'Etat, qui doit en outre s'en tenir au cadre légal défini », a déclaré au « Tagesanzeiger » le professeur de droit saint-gallois Rainer Schweizer, qui juge illégal le procédé utilisé par Securitas.

Pour la FSFP, il est inconcevable que la police vaudoise, qui était au courant des investigations menées par Securitas, non seulement n'ait pris aucune mesure à leur encontre, mais encore qu'elle ait collaboré avec les responsables de cette entreprise. Elle met ainsi en jeu le bon renom de la police et ouvre toute grande la porte à des manœuvres répréhensibles. Ce n'est pas la direction de la police qui en souffrira, mais bien chaque policière et chaque policier dans son travail quotidien. Si les reportages sont bien le reflet de la vérité, il faut espérer que la justice interviendra activement d'elle-même consécutivement à ces publications et prendra les mesures qui s'imposent. La FSFP demande instamment que les personnes responsables soient poursuivies comme il convient.

Pour la FSFP, il se pose la question de savoir si Securitas peut demeurer un partenaire acceptable pour la police. Si leur collaboration devait se poursuivre - par exemple dans le Jailtrain pour le transport de prisonniers - elle soutiendrait ainsi directement les agissements illégaux de Securitas.

Simultanément, nous tenons à faire remarquer la relation qui existe entre Securitas et la Commission de l'armement du DDPS. Securitas AG est membre de l'Association suisse des entreprises de sécurité, dont le président est le CEO de Securitas. Le vice-président de cette organisation, qui rassemble les différentes entreprises de sécurité privées, est l'ancien commandant de la police cantonale de Zoug et chef actuel de la sécurité militaire. Le CEO de Securitas et président du conseil d'administration de Securitrans AG est également membre de la Commission de l'armement du DDPS. Il n'est pas exclu que par le biais de cette commission, des biens d'équipement soient achetés auprès de Securiton - filiale de Securitas. Les relations entre Securitas et la politique sont donc évidentes. Tout cela vise à une maximisation des gains de la famille du propriétaire, Samuel Spreng, dont la fortune familiale actuelle est estimée à 300 millions de francs par le magazine « Bilan ».

La FSFP espère que la justice et la politique vont maintenant prendre les décisions correctes qui permettront enfin de mettre un terme aux comportements affairistes de Securitas.

Repris de http://www.vspb.org/index.php ?sid=176

>>> Oui! les riches bâtisse

La rémunération des dirigeants des grandes entreprises (44 millions pour M. Daniel Vasella, record suisse) soulève l'indignation de tous. Mais contrairement à la logique, ce ne sont pas les syndicats ouvriers qui prennent des initiatives pour éviter ce type de dérives, mais bien les associations d'actionnaires (en particulier la bien nommée Ethos) et on verra que ceci est loin d'être innocent.

Une première constatation d'importance peut être faite ici : ce sont les scandales les plus modestes (si l'on peut dire !) qui sont révélés à l'opinion publique. D'autres beaucoup plus ahurissants lui sont cachés, de peur probablement de réveiller chez le "petit peuple" l'instinct de révolte.

Si l'on reste au seul niveau des rémunérations, deux informations sont occultées par la presse. La première est de moindre importance, mais mérite néanmoins d'être signalée : le champion toutes catégories des rémunérations est le gérant d'un fond spéculatif (hedge fund) qui s'appelle John Paulson. Il a gagné 3 milliards de dollars en 2007. Si la valeur d'un individu se mesure à son salaire, il vaut donc 68 Vasella ou plus de 45 000 salariés suisses. En outre, il bénéficie certainement d'un traitement fiscal privilégié (10 % d'impôt s'il est enregistré en Grande-Bretagne, 15 % aux U.S.A)

Sans commentaire !

En Suisse, ce sont en moyenne plus de 60 milliards de dividendes qui ont été versés chaque année aux actionnairesde 2000 à 2004. Ces sommes ne sont pas soumises aux cotisations sociales.
Dans une intervention au Conseil National, H.-J. Fehr propose d'instaurer une contribution à un taux équivalent à celui des cotisations salariales, soit 5,05%. Cela rapporterait au moins 2,5 milliards par an à attribuer aux assurances sociales. La majorité de la commission de l'Economie a trouvé cette proposition "irréalisable et économiquement peu judicieuse".

Mais laissons cela et occuponsnous de choses sérieuses ! Le vrai scandale est encore ailleurs. Il nous est révélé par F. Ruffin dans le Monde diplomatique de janvier 2008. D'après le Fonds monétaire international (FMI), la part des salaires dans le produit intérieur brut (PIB) a baissé de 5,8 % entre 1983 et 2006. D'après la Commission européenne, cette part a chuté de 8,6 % au sein de l'Union européenne et de 9,3 % en France. Malheureusement, aucune de ces institutions n'a jugé bon de s'intéresser à la Suisse, mais il n'y a aucune raison pour que la réalité soit différente dans notre beau pays. *(Vire aussi page 6)*

Qu'est-ce que cela signifie ? Prenons l'exemple précis de la France : cela signifie que 120 à 170 milliards d'euros (plus de 10 fois le déficit de la Sécurité sociale !) ont été transférés du travail au capital, c'est-à-dire essentiellement aux actionnaires. On comprend pourquoi les actionnaires ont tout intérêt à détourner l'attention sur le salaire des grands patrons, **alors qu'ils sont les grands bénéficiaires d'un énorme détournement de richesse**.

Nous avons là l'explication du double phénomène maintes fois constaté : les riches deviennent toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres.

Les riches deviennent toujours plus riches parce que les chefs d'entreprises se sont trouvés contraints, au cours des 30 dernières années, à donner la priorité aux exigences toujours croissantes des actionnaires (pour des raisons que nous ne développerons pas ici). Il en est résulté, au niveau de l'entreprise, **la recherche du profit maximal à court terme et au niveau de la société, l'accumulation du capital qui a permis le développement effarant des marchés financiers.**

nt leur fortune sur le dos des salariés >>>

Les pauvres deviennent toujours plus pauvres et plus nombreux parce que ce qui est distribué aux actionnaires l'est en grande partie aux dépens des salariés (et des investissements). L'évolution date là aussi d'une trentaine d'années, il y a bien entendu concomitance. Jusqu'à la fin des années 70, les négociations entre le patronat et les syndicats reposaient sur des bases admises tacitement : les salariés obtenaient la compensation du renchérissement et en outre une part (généralement la moitié) des gains de productivité. Willy Boder dans Le Temps écrit à ce sujet :"**La logique voudrait que les employés, principaux vecteurs de la productivité, en récoltent directement la majeure partie des fruits**". On ne saurait mieux dire et pourtant cette revendication a été abandonnée depuis longtemps par les syndicats. De 1993 à 2005, selon l'Office fédéral de la Statistique (OFS), la productivité a augmenté de 15 % alors que les salaires réels ont progressé de 3,7 %, soit 0,3 % par an. (Un autre problème n'est jamais débattu : l'impérieuse nécessité de remplacer l'indice des prix par un indice du pouvoir d'achat.)

L'exemple de Nestlé nous permettra de nous poser encore quelques questions. En 2007, ce fleuron de l'économie suisse a distribué 8,4 milliards de francs à ses actionnaires, soit 4 milliards de dividendes et 4.4 milliards sous forme de rachat d'actions (ce qui se traduit par une augmentation, en principe correspondante, de la valeur des actions). **Les heureux actionnaires de Nestlé bénéficient ainsi d'un rendement brut sur leurs actions de 23 % !** (Rapport de gestion 2007). En outre, le montant ainsi attribué aux fournisseurs de capitaux représente exactement la moitié de la rémunération du travail des 250 000 employés de l'entreprise.

Ici, une question fondamentale que tout le monde se pose sans jamais obtenir de réponse : **Comment peut-on justifier le fait qu'une personne puisse devenir riche en mettant simplement à disposition d'une entreprise une certaine somme d'argent et donc sans fournir aucun travail qui soit utile à l'entreprise ?**

Il faut préciser ici que l'actionnaire des grandes entreprises actuelles n'est en fait qu'un simple fournisseur de capitaux puisque, dans la pratique, il ne participe aucunement à la gestion. Pour être complet, nous donnerons néanmoins deux justifications, celle qui concerne l'intérêt et celle qui concerne le profit (le dividende reçu par l'actionnaire étant une part du profit dégagé par l'entreprise). Bien entendu, c'est chez les classiques du XVIIIe siècle (!) qu'il faut aller chercher ces justifications, puisque les néolibéraux se réfèrent toujours à eux pour les grands principes, les économistes actuels n'ayant appris au mieux qu'à jouer avec de puissants ordinateurs.

Au sujet de l'intérêt, il faut rappeler qu'il était condamné par la plupart des penseurs du Moyen Age. Le seul argument donné par les classiques pour légitimer l'intérêt est la préférence à la liquidité : je préfère garder l'argent dans ma poche pour pouvoir l'utiliser comme je veux et quand je veux. Je ne renonce à cette préférence que contre paiement d'un intérêt. Il s'agit donc de la rémunération d'un service. Commentaire : avec le développement des marchés cette justification tombe dans la plupart des cas : les obligations, les actions, les parts de fonds de placement sont aisément et rapidement négociables. En outre, si l'intérêt est la simple rémunération d'un service, on comprend mal que les épargnants reçoivent au maximum 1,5 % de leur banque alors que les actionnaires de Nestlé eux, on l'a vu, touchent 23 % pour un service identique.

Le profit, lui, est défini comme étant la rémunération de l'entrepreneur, c'est-à-dire de la personne qui dirige son entreprise. L'entrepreneur aurait droit à trois types de rémunérations : un salaire pour son travail, un intérêt pour le capital investi dans son affaire et enfin un profit qui est la rémunération spéciale qui tient compte du risque qu'il court. Commentaires : l'actionnaire n'étant pas un entrepreneur cette justification ne peut pas être prise en considération pour lui ; en outre, dans la plupart des cas, il ne court que des risques très limités ; enfin, le risque doit-il être rémunéré ? (L'ouvrier du bâtiment soumis à un risque important d'accident est-il payé pour cela ?)



En Suisse, 70% de la population se partage 5% de la fortune, alors que 9% de la population en accumule 70%.

Source: Adm. féd. des contributions

On le voit, il a fallu toute l'intelligence des grands penseurs pour trouver des justifications sans valeur. Dans un livre d'initiation à l'économie on peut lire : "A côté de cette justification morale du profit, il convient de souligner que, dans notre système économique, **le profit est une nécessité.**" Et voilà, le tour est joué !

Même si l'on admet la nécessité de l'intérêt en tant que paiement d'un service, une autre observation met à jour l'impossibilité des néolibéraux à expliquer ou à justifier certains phénomènes. Si l'on se réfère aux fameuses lois du marché, l'importance de la rémunération des actionnaires ne peut s'expliquer que par la rareté des capitaux financiers disponibles. Or ceux-ci n'ont jamais été aussi abondants. Il y a là une énorme contradiction ! C'est d'ailleurs cette abondance qui explique les bulles spéculatives successives que nous connaissons (crise des "subprime", hausse du prix des matières premières).

Les économistes n'ont donc pas d'explications, ni à plus forte raison de justifications, à donner, parce qu'il n'y en a pas. Il s'agit simplement de **l'expression financière du rapport de force existant dans notre société.**

Résurgence de la lutte des classes ? Allons donc ! il n'y a plus de lutte ! **Il s'agit de l'assujettissement de la population par les riches et les puissants.** En ce sens, rien n'a changé depuis l'Antiquité !

Pour terminer citons Pierre Bourdieu :"**La précarité s'inscrit dans un mode de domination d'un type nouveau, fondé sur l'institution d'un état généralisé et permanent d'insécurité visant à contraindre les travailleurs à la soumission, à l'acceptation de l'exploitation**".

Gérald Mermet

>>>AGENDA>>>

> National >

Vendredi 5 à dimanche 7 septembre

Université d'été d'Attac Suisse (voire dernière page)

Dimanche 7 septembre

Assemblée générale d'Attac Suisse

> Genève >

Mardi 8 juillet, 18h30

Séance préparatoire pour le Forum de Genève de novembre, Maison des Associations, rue des Savoises 15, local d'attac.

Mardi 8 juillet, 20h

Comité mensuel d'attac genève, Maison des Associations, rue des Savoises 15, local d'attac.

> Vaud >

Mardi 1er juillet, 20h

Rencontre mensuelle et conférence-débat avec Gilles Labarthe, ethnologue et journaliste, *L'Or africain : Pillages, trafics & commerce international*, Centre socioculturel Pôle Sud, Av JJ Mercier 3, Lausanne-Flon.

Jeudi 14 août, 18h30

Fête de la mi-été avec grillades au parc Bourget à l'embouchure de la Chamberonne entre Vidy et Dorigny. Grilles et bois de feu à disposition. Chacun amène boisson, (viande), salade ou dessert à partager, assiette + couvert + verre. Toutes et tous bienvenus.

Mardi 2 septembre, 20h

Rencontre mensuelle, Centre socioculturel Pôle Sud, Av JJ Mercier 3, Lausanne-Flon.

> Neuchâtel >

Prochaines réunions du comité à la Maison des syndicats, avenue de la Gare 3 (2e étage), à Neuchâtel :

Jeudi 26 juin à 20h

puis aux dates suivantes: Mardi 2 septembre à 20h, Jeudi 25 septembre à 20h, Lundi 27 octobre à 20h, Jeudi 27 novembre à 20 h

>>> La concentration de la fortune contre l'économie de marché >>>

Publié par Domaine Public le 17 mai 2008

Il est plus facile de multiplier les pains quand on en possède beaucoup « La Suisse ressemble à un Etat féodal ». Non, la remarque n'émane pas d'un contestataire gauchiste irrité par le pouvoir inamovible des élites helvétiques. C'est la conclusion que tire l'ancien directeur de l'Office de la statistique du canton de Zurich d'une analyse comparée des données fiscales de son canton en 1991 et 2003. Le titre de la brochure de Hans Kissling résume lapidairement le constat : « Riches sans mérite ».

En 12 ans, la fortune moyenne des contribuables zurichois a modérément progressé, de 29 à 35'000 francs. Contrairement aux plus riches résidents : la fortune moyenne du pourcent le plus favorisé a crû de 70%, en moyenne de 4 à 6,8 millions. La progression est plus impressionnante encore pour les richissimes : 100% pour le dix millième du haut de l'échelle, soit de 80 à 157 millions. Quant aux dix plus riches contribuables du canton, ils parviennent à plus que tripler leur fortune, qui passe en moyenne de 2,7 à 8,5 milliards de francs. Et ces chiffres ne traduisent pas la valeur réelle du patrimoine puisqu'ils ne comprennent pas les valeurs immobilières hors du canton et toutes les déductions possibles, sans parler de toutes les « astuces légales et semi légales », pour reprendre le langage châtié du statisticien.

Selon une étude de l'ONU (2006), la Suisse abrite la plus forte concentration de fortunes au monde : 10% de ses habitants détiennent 71% de la fortune nationale.

Pour Hans Kissling, cette situation est sans pareil dans l'histoire du pays. Même à l'époque de l'industrialisation de la Suisse et de ses barons, la fortune était moins inégalement répartie. Et cette inégalité ne fait que se creuser. Les grandes fortunes croissent de manière quasi automatique par le biais de différents véhicules de placement et sont transmises aux héritiers sans prélèvement fiscal. Ce qui fait dire à Hans Kissling que nous avons affaire à des conditions féodales.

L'ancien statisticien cantonal est un partisan inconditionnel de l'économie de marché. Et c'est précisément le fait que le moteur de ce modèle économique – l'égalité des chances – ne fonctionne pas qui l'irrite. Pendant qu'un petit nombre de privilégiés s'enrichit sans rien faire ou presque, la classe moyenne, piégée par le coût des enfants et du grand âge, n'est plus en mesure de constituer une épargne substantielle.

Selon Hans Kissling, les inconvénients économiques de cette néo-féodalité ne sont pas négligeables : les individus motivés et doués se heurtent à la concurrence d'héritiers moins talentueux, le prix du sol dans les régions les plus recherchées atteint des sommets et, plus grave encore, l'argent prend une place toujours plus grande dans la vie politique ; l'UDC et ses campagnes dispendieuses financées par ses riches soutiens en est une concrète illustration.

En libéral cohérent, Kissling préconise un impôt fédéral sur les successions. Les recettes annuelles de quelque dix milliards de francs permettraient d'abaisser l'imposition des petits et moyens revenus et des entreprises. « Une solution libérale pour une économie de marché honnête et non pas féodale » conclut le statisticien. Mais qui est encore libéral en Suisse ?

Jean-Daniel Delley

Source : Tages Anzeiger (14 mai 2008) Reichtum ohne Leistung, die Feudalisierung der Schweiz, Hans Kissling, Rüegger Verlag, 2008, 120 pages

Cette article est consultable à l'adresse internet suivante : http://www.domainepublic.ch/files/articles/html/9838.shtml

>>> CFF Cargo Bellinzona: une leçon de démocratie >>>

Pendant 33 jours, le personnel des « officine » de Bellinzona, c'est-à-dire 400 travailleurs, a fait la grève. Résultat : Retrait des plans de restructuration, nouveaux investissements pour les prochaines années et une bonne dose de démocratie !



Bref résumé pour se rappeler les évènements les plus importants: Le 7 mars 2008, le personnel de CFF Cargo de Bellinzona commence une grève de durée illimitée contre les plans de restructuration d'Andreas Meyer, directeur général exécutif des CFF, visant à délocaliser la maintenance des locomotives et des wagons. Pendant tout un mois, des consultations, des négociations et des manifestations ont accompagné la grève. Le 5 avril, CFF Cargo retire le plan de restructuration. Sur invitation de Moritz Leuenberger, Conseiller fédéral socialiste, les deux parties se réunissent et décident la création d'une table ronde. Deux jours plus tard, l'assemblée du personnel des « officine » décide de mettre un terme à la grève et de reprendre le travail le 9 avril. Le 14 mai, une première table ronde se tient. Bien que la direction CFF admette que les « officine » sont dans les chiffres noirs (ce qu'elle n'affirmait pas avant la grève !), elle n'a pas l'intention d'abandonner les plans de restructuration. Le jour suivant, c'est-à-dire le 15 mai, les CFF Cargo annoncent la fermeture du KSC Fribourg (Kunden Service Center). Ni le SEV (Syndicat du personnel des transports), ni Unia Fribourg ne décident de mobiliser le personnel pour se battre contre la décision. En plus, le SEV a été exclu des négociations – naturellement sans objection (!) de la part du SEV – laissant en main du Conseil d'État et de la direction de CFF Cargo l'avenir du personnel de Fribourg. Le vendredi 17 mai, l'assemblée du personnel de Fribourg compte une vingtaine de salarié-e-s sur environ 160 du KSC Fribourg. Le KSC Fribourg sera fermé en novembre. Le 29 mai, se tient la deuxième et décisive table ronde entre le personnel des « officine » et la direction des CFF Cargo. Résultats : 1. Le plan de restructuration du 7 mars a été définitivement retiré; 2. Les locomotives et les wagons resteront à Bellinzona sous les CFF; 3. 10 millions d'investissements à Bellinzona d'ici à 2010.



Après un mois de grève, plusieurs manifestations (19 mars, Berne : 6'000 personnes ; 30 mars, Bellinzona : 8'000 ; 2 avril Bellinzone : 10'000), le plan de restructuration retiré et le maintien des « officine » à Bellinzona, que peut-on apprendre de cette lutte ?

Premièrement, la pratique de de la démocratie est un aspect central. Toutes les décisions étaient discutées systématiquement dans différents comités, qui ont toujours exprimé la légitimité des travailleurs : l'assemblée du personnel, le comité de grève, la délégation de négociation. Dans toutes les phases, il était décisif que les mandats soient respectés et les décisions présentées régulièrement aux travailleurs et à la population. Et cela continue : chaque vendredi dans les « officine » il y a une assemblée pendant les heures de travail pour informer les travailleurs et pour discuter des prochaines décisions à prendre.

Deuxièmement, la capacité d'étendre la lutte, de la sortir des « officine » et d'en faire une lutte sociale, une lutte de toute la population, et non exclusivement une chose du personnel Cargo. La question a été portée dans la société. Comme il s'agit d'une entreprise publique avec une histoire liée à la région et ancrée socialement, le démontage de postes de travail concerne toutes et tous, car il a des conséquences sociales, économiques et humaines.

Troisièmement, la participation des structures syndicales est déterminante. Par syndicat, on n'entend pas les SEV, qui étaient toujours préoccupés de la relation avec l'entreprise, du climat de dialogue et de la paix du travail et qui reflète la tradition du mouvement syndical suisse. Dans ce cas, Unia Tessin a été décisif dans le soutien des revendications élémentaires des travailleurs et les tentatives de construire, à travers la mobilisation, un rapport de force pour atteindre le but.

La question centrale du syndicalisme suisse est et reste : est-ce que les syndicats interprètent la grève comme instrument de réorientation du rapport entre capital et travail et de rétablissement de la paix du travail ou est-ce que les syndicats veulent suivre une politique qui se base sur la mobilisation des travailleuses et travailleurs et qui s'oriente à l'encontre de la politique patronale ?

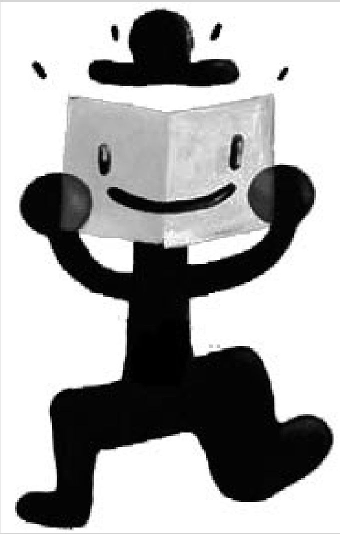
Les évènements de Bellinzona nous enseignent que le patronat n'a aucune intention de satisfaire les besoins des travailleuses et travailleurs. L'arrogance avec laquelle les responsables des CFF ont rencontré la délégation de négociation montre que le rapport entre patronat et salarié-e-s doit être pensé en termes de conflit. Pour l'avenir, il ne s'agit pas de rétablir la paix du travail, mais de construire des structures syndicales démocratiques de la base et des rapports de force qui permettent aux salarié-e-s de se défendre des attaques du patronat. Si les syndicats ne rompent pas avec la tradition de dialogue du mouvement syndical suisse et n'apprennent pas des luttes importantes comme celles de Cargo, les besoins des travailleuses et travailleurs ne seront jamais satisfaits. Ou, pour l'exprimer en trois mots : LA LUTTE PAYE!

Maurizio Coppola

>Emprunt de films>



chez attac genève
Il est désormais possible pour les membres d'attac d'emprunter gratuitement des films produits ou conseillés par attac. Plus d'une trentaine de films sont disponibles au local d'attac à Genève. Veuillez consulter le site www.local.attac.org/geneve



Vous cherchez de la lecture ?

Rendez-vous sur le site d'attac suisse et profitez de notre boutique en ligne !

WWW.SUISSE.ATTAC.ORG/BOUTIQUE

Je souhaite adhérer à attac!

○ Notre organisation souhaite devenir membre d'attac, envoyez-nous le matériel d'adhésion du groupe local le plus proche.
○ Je souhaite devenir membre d'attac, envoyez-moi le matériel d'adhésion du groupe local le plus proche.

Nom: ______________________________

Adresse: ______________________________

____

E-mail: ______________________________

Lieu, date, signature

____

A retourner sous enveloppe à l'adresse suivante:
attac suisse / Rue des Savoises 15 / 1205 Genève

>>> Prix des matières premières >>>

Lettre ouverte à la société civile et aux pouvoirs publics

Le prix des matières premières, en particulier celui des produits agricoles et du pétrole, explose. Une seule explication à cela : la spéculation. Certains journaux ont essayé de percer le secret du négoce de ces matières, mais ils se heurtent au mutisme des gens qui savent. Le Temps parle du silence assourdissant des géants genevois du négoce agricole, qui contrôlent 40 % du commerce mondial.

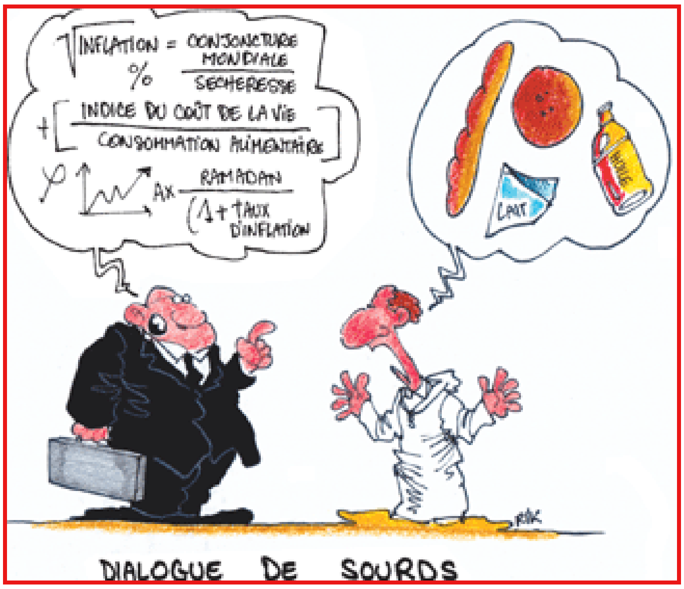
Les informations dont le citoyen dispose, permettent néanmoins trois affirmations fondamentales :

1. La spéculation est de plus en plus le fait d'acteurs qui n'ont rien à voir avec le commerce de ces produits : fonds de pension, hedge funds. Cela signifie, entre autres, que l'argent que nous avons épargné contribue, sans notre consentement, à affamer les plus pauvres de la planète.
2. La spéculation ne se fait plus uniquement par les options ou les achats à terme, mais bien au travers "d'indices généraux des matières premières" (?) concoctés par les grandes banques. Les banques ont donc une responsabilité importante dans cette affaire.
3. La spéculation repose sur des prévisions auto-réalisatrices. En effet si tous les acteurs intervenant sur un marché prévoient une hausse de prix, leur comportement (émettre une demande) va provoquer le mouvement qu'ils prévoyaient. Une fois lancé, le phénomène s'auto-entretient et peut aboutir à la formation d'une bulle spéculative. Contrairement à ce que prétendent les défenseurs du néolibéralisme, cette situation n'a plus rien à voir avec les besoins du marché et celui-ci ne peut plus réaliser l'équilibre qu'il est censé garantir.

Le capitalisme moderne montre ici son caractère totalement immoral et honteux : les personnes les plus riches augmentent leur fortune sur le dos des trois milliards de pauvres de la planète et ceci sans fournir le moindre travail utile à la société.

Seule une restriction de la liberté d'agir des spéculateurs pourra les empêcher de nuire. Il est urgent que la société civile et les pouvoirs publics se mobilisent à cette fin.

Gérald Mermet



>>> En solidarité avec les militants marocains >>>

En solidarité avec les citoyens de la ville de Sidi Ifni, au Sud du Maroc, attac suisse dénonce la répression qui s'abat sur cette région. Nous dénonçons l'action violente du gouvernement marocain et estimons légitimes les revendications portées par les jeunes et la société civile de cette ville. Ces mêmes revendications ont pourtant déclenché une répression terrible sur la région qui se solde par des centaines d'arrestations, des dizaines de blessés et, selon certaines sources (chaîne de télévision Al Jazeera), entre 4 et 8 morts.

Communiqué d'ATTAC Maroc :

Agissons pour lever le blocus sur la population d'Ifni

Dès l'aube du samedi 7 juin, une répression féroce s'est abattue sur les citoyens de la ville de Sidi Ifni Aït Baamrane et contre ses jeunes qui, excédés par les fausses promesses d'emploi et de promotion économique de la région, bloquaient le port depuis une semaine. Les forces de police et d'intervention rapide se sont déplacées par milliers depuis plusieurs régions du Maroc. Les forces de police ont encerclé la ville, opéré des descentes dans les maisons, arrêté et pris en otage les familles des militants, les brutalisant et les menaçant même de viol. Des bombes lacrymogènes et des balles en caoutchouc ont été utilisées, et des hélicoptères ont été déployés pour rechercher les militants dans les montagnes à proximité de la ville. Les arrestations se comptent par centaines, il y a des dizaines de blessés, et des sources médiatiques et des habitants de la ville parlent de morts.

Cette répression intervient alors que depuis le 30 mai, une semaine auparavant, des jeunes de la ville avaient organisé le blocage de l'accès au port pour réclamer leur droit à l'emploi, ainsi que leurs revendications légitimes pour lesquelles ils luttent depuis 2005 :

- Création de la préfecture Sidi Ifni Aït Baamrane.
- Création de postes de travail pour les jeunes de la région.
- Achèvement des travaux du port.
- Achèvement de la construction de la route touristique Ifni-Tantan.



Manifestation de solidarité à Paris le 22 juin

- Gratuité des services médicaux, tout en équipant les infrastructures et en recrutant du personnel médical.

L'Etat marocain démontre une fois de plus son mépris des revendications populaires, préférant réprimer les luttes des populations dans l'oeuf plutôt que d'apporter des réponses à leurs revendications. Nous, membres du Secrétariat National d'ATTAC Maroc, soutenons toutes les luttes légitimes des habitants de Sidi ifni Aït Baamrane et :

Dénonçons l'intervention barbare contre les jeunes de cette ville militante, qui n'a épargné ni les enfants, ni les femmes, ni les personnes âgées.
Revendiquons le retrait des forces répressives venues des autres régions du Maroc, et la fin du blocus répressif et médiatique imposé à la ville, ainsi que l'accès de l'opinion publique nationale et internationale à toute la vérité sur ce qui s'est passé et continue à se passer.

Revendiquons la libération immédiate de toutes les personnes arrêtées, et l'arrêt des poursuites contre les membres du secrétariat local d'Ifni Aït Baamrane, ainsi que contre les militants de la section de Sidi Ifni de l'Association Nationale des Diplomés Chômeurs et d'ATTAC Maroc.

Réclamons l'arrêt immédiat de la traque des jeunes poursuivis dans les montagnes depuis l'aube du samedi 7 juin, ainsi que l'arrêt de toute poursuite à leur encontre.

Tenons l'Etat marocain responsable de toute atteinte physique à l'encontre des militants poursuivis d'ATTAC Maroc, dont le secrétaire général d'ATTAC Ifni, Brahim Bara, ainsi que Khalid Bouchra, Boumrah Brahim, Keddad Fatima et Khalil Rifi.

Appelons toutes les organisations militantes à organiser une caravane de solidarité à la ville de Sidi Ifni Aït Baamrane.

Appelons toutes les organisations militantes à créer une commission d'investigation sur les évènements, indépendante de toute instance officielle. N'attendons pas 20 ans, comme à Nador, pour révéler la réalité.

ATTAC Maroc

>>> Lettre d'attac à l'Ambassadeur marocain à Berne, 11 juin 2008 >>>

A Mohammed GUEDIRA *Ambassadeur du Royaume du Maroc en Suisse*

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous avons été informés dans la journée du samedi 7 juin de la violente répression qui s'est abattue sur les citoyens de la ville de Sidi Ifni Aït Baamrane. Répression contre des personnes excédées par le chômage et l'abandon dont cette région est victime.
Les arrestations se comptent à présent par centaines, et des photos attestent la brutalité qui a été employée à l'encontre de la population. Certains journalistes et habitants évoquent la mort de manifestants. Nous savons que la police continue à traquer d'autres personnes aux environs de Sidi Ifni.

Nous souhaitons vous faire part de notre vive inquiétude, mais aussi vous dire que nous restons vigilants sur l'évolution de cette situation intolérable que l'État marocain fait subir à des citoyens dont les revendications sont légitimes et dont nous sommes solidaires.

En espérant un arrêt immédiat de la répression, nous vous prions de croire, Monsieur l'Ambassadeur, à l'assurance de notre très haute considération.

IMPRESSUM

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph Bienne
Tirage 1'600 exemplaires

ABONNEMENT (pour non-membres)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Maurizio Coppola, Ounsi El Daïf, Isabelle Lucas, Gérald Mermet, Michel Pellaton, Florence Proton, Sabrina Scardua, Jane Seligman.

TRADUCTIONS

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coorditrad.attac.org ou en envoyant un mail à coorditrad.ch@attac.org , ou par courrier postal auprès d'attac suisse

Prochaine parution fin août

COURRIER DES LECTEURS ET LECTRICES

Réagissez, participez,
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :
Courrier de l'Angles d'ATTAC, cp 5105, 1002 Lausanne
ou par mail: angles-ch@attac.org

INTERNET

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org , rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

ADRESSES

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Postfach 7457, 8023 Zürich, zurich@attac.org
Jura: Case postale 37, 2740 Moutier, jura@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne: Case 4314, 2500 Bienne 4, bienne@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org

>>> Quel crédit pour l'UBS avec les riches et perdent

Dans son article paru dans la Brèche du 5 juin 2008, C.-A. Udry commence par décrire les actions menées par l'UBS au cours de la troisième semaine du mois de mai 2008 soit: la mise sur le marché d'une nouvelle série d'actions devant permettre de lever 15,97 milliards de francs. Il nous livre ensuite ses analyses que nous soumettons ici à votre réflexion. C.-A. Udry interviendra sur le thème de la crise financière dans le cadre de notre université d'été.

(...)

Licencier et transmettre l'acné

Cette manœuvre doit permettre de mener à bien une augmentation de capital afin de résister aux uppercuts encaissés par la crise du «subprime», c'est-à-dire le segment des hypothèques «à risque». Autrement dit, des prêts hypothécaires placés aux Etats-Unis auprès de salarié·e·s dont les revenus stagnants ou décroissants ne leur ont pas permis de faire face aux échéances (...)

A cette «augmentation de capital» – qui prépare aussi l'annonce des résultats roses de l'UBS qui sortiront en juin 2008 – s'ajoute une série d'autres mesures. La direction va supprimer 5500 postes de travail d'ici à mi-2009, soit près de 7% du personnel. En outre, l'UBS – première dans le peloton des banques de gestion de fortune privée à l'échelle mondiale, du moins jusqu'en 2007 – a cédé au gestionnaire de fonds américain Blackrock 15 milliards de dollars d'actifs, qui lui avaient coûté 22 milliards. Et l'UBS financera l'opération à hauteur des deux tiers. Du sauve-qui-peut. Ce qui n'implique pas l'impossibilité d'un sérieux redressement de cette banque dans les quatre ou cinq ans à venir, si l'on exclut l'hypothèse d'une crise à la 1929.

Toutefois, on est en droit de se poser une question : ces gestionnaires de fonds (private equity) à qui l'UBS ou Deutsche Bank – qui a fait de même que l'UBS avec Blackstone – vendent pour des milliards d'actifs sont-ils plus solides que ces grandes banques ? Ou bien assiste-t-on, plus simplement, à des transferts d'actifs qui, une fois commissions encaissées et reventes effectuées, feront réapparaître, à nouveau, l'acné pustuleuse de la «crise de l'endettement» ? Notre réponse à cette interrogation est claire : l'UBS et ses consœurs nettoient leurs bilans, mais ne règlent en rien la «crise» d'ensemble des marchés financiers, dont profitent certains fonds spéculatifs, prêts à se nourrir des restes du dernier cadavre.

Le Conseil fédéral au secours de l'UBS

L'UBS est aussi sous le coup d'enquêtes aux Etats-Unis. Elle est soupçonnée d'avoir aidé des clients très riches à échapper au fisc américain, d'avoir organisé de l'évasion fiscale. Cela nous vaut un titre en première de la NZZ am Sonntag, du 25 mai 2008 : «Le Conseil fédéral vole au secours de l'UBS aux Etats-Unis» (Bundesrat eilt der UBS in Amerika zur Hilfe). Il s'agit bien de l'UBS et non pas de l'AVS. Vous avez bien lu.

Et la NZZ am Sonntag de consacrer deux pages (pp. 37-38) à l'intervention de l'ambassade de Suisse aux Etats-Unis – dont les membres, formellement, sont sous les ordres de la «socialiste» Micheline Calmy-Rey – pour prendre la défense, entre autres, de Martin Liechti, le UBS-Topmanager, arrêté à l'aéroport de Miami, en avril 2008. La confiance des banquiers dans les compétences de la «socialiste» genevoise est toutefois limitée. Raison pour laquelle le porte-parole du conseiller fédéral des Finances Hans-Rudolf Merz a donné les lignes d'orientation que devait suivre la diplomatie helvétique en la matière. Le porte-parole ne vient pas de nulle part : il se nomme Oswald Sigg, autrement dit une famille

de renom qui possède, peut-être, quelques informations pratiques et juridiques dans le domaine de l'évasion fiscale.

Cette affaire traduit non pas une poussée de l'éthique bancaire et fiscale aux Etats-Unis. Mais, avant tout, la lutte farouche que mènent les banques de gestion de fortune pour «débaucher» des clients de leurs concurrents et parfois même ce couple idéal qu'est le client et l'employé gestionnaire qui lui est attaché.

La menace de retirer la licence bancaire à l'UBS est brandie. Un épouvantail. Le Wall Street Journal – pas exactement un organe ayant pour cible les milliardaires qui fraudent le fisc – ne cesse de souligner ce chantage intimidation afin de susciter quelques départs de très grosses fortunes vers des banques américaines.

En d'autres termes, chaque crise capitaliste, avec ses traits spécifiques, crée une occasion pour accentuer la concentration et la centralisation du capital dans un secteur. Ou, si l'on veut : les requins en meilleure forme chassent sur le terrain de leurs «confrères» et «amis». Ils restent, toutefois, tous unis quand il faut faire face aux salarié·e·s qui ne peuvent payer leurs hypothèques ou lorsqu'ils licencient du personnel. Depuis la fin de 2007, le secteur des institutions financières a licencié 65'000 salarié·e·s à l'échelle internationale (Handelszeitung, 21 mai 2008).

Soigner les riches et plumer les pauvres

Cela dit, tentons de faire le point sur le thème : quels sont les traits spécifiques de la crise des grandes banques suisses ? Pour ce qui est des fondements de ladite crise financière – en fait une forme d'une crise classique du capitalisme – nous renvoyons à notre article publié sur le site alencontre.org, en date du 25 février 2008.

1° Les grandes banques helvétiques, comme d'autres banques transnationales, ont acheté des parts de dettes polluées par des prêts risqués. Elles l'ont fait car cela devait stimuler leur rendement. Elles ont directement transféré le risque à des investisseurs sous forme de produits structurés complexes. Cela a bien marché jusqu'au jour où le marché immobilier américain a cessé de grimper et s'est enfoncé dans l'ornière.

2° Le paradoxe social apparent pour ce qui est de la crise de l'UBS et du Credit Suisse – l'action de ce dernier a reculé de 42,45% au cours des 52 dernières semaines – est le suivant. D'un côté, les deux grandes banques suisses génèrent une grande partie de leurs profits dans la gestion de fortune de ce que David Rothkopf appelle «la superclasse». Cette dernière inclut non seulement les grandes fortunes américaines, mais les milliardaires issus du pillage du pétrole, du gaz et d'autres matières premières dans la Russie poutinienne, ainsi que quelques centaines d'ultrariches venant de Chine, d'Inde, d'Indonésie ; sans mentionner, cela va de soi, cette élite qui, en un siècle, a passé de la rente chamelière à la rente pétrolière. Pour faire bonne figure, il faut y ajouter les fortunes de la vieille Europe, quasi habsbourgeoise.

De l'autre côté, UBS et CS ont tenté de maximiser leurs profits issus du commerce dans le segment du «subprime», c'est-à-dire, en dernière instance, grâce à l'argent d'une clientèle qu'elles ne connaissent pas, mais qui était intégrée dans les produits spéciaux (les hypothèques à risques). Etant donné leur pauvreté, ces «clients» n'ont plus pu faire face à leurs «obligations», c'est-à-dire payer les charges hypothécaires de leur maison. Dès lors, ils doivent la quitter, soit pour se retrouver à la rue, soit pour loger dans un camping-car. C'est en utilisant le résultat financier désastreux de cette gestion tenant les deux bouts de la chaîne sociale que des concurrents de l'UBS et du Credit Suisse poussent les membres de la superclasse – qui ne connaissent les camping-cars que, au mieux, sous la forme d'une photo – à changer de crémerie. C'est-à-dire à faire gérer leur fortune par Goldman Sachs, JPMorgan, ou même Vontobel et Julius Bär.

3° La capitalisation boursière de l'UBS et du Credit Suisse a baissé entre juin 2007 et fin mars 2008 de 150 milliards de francs. Ce qui est largement dû à l'exposition de l'UBS et aussi du Credit Suisse au «subprime», à ce marché de pauvres, de gueux, qui seraient rejetés par le factotum de service à l'entrée d'une succursale de l'UBS ou du CS.

4° En outre, les deux grandes banques se sont engagées, avec détermination, dans le secteur du financement d'entreprises à fort effet de levier (LBO – Leverage Buy-Out). C'est-à-dire d'opérations d'achat de firmes très largement financées par le crédit, souvent à 100% et plus. Or, dans ce secteur, les pertes ont aussi été fortes, une fois la crise financière déclenchée. Il en a découlé un effondrement de la rentabilité des fonds propres des deux grandes banques suisses, étant donné la dépréciation des actifs.

5° Cela a conduit à des mesures brutales de restructuration. Dès mai 2007, il fallait être aveugle – ou intoxiqué par la presse financière ou simulant de l'être comme le quotidien Le Temps – pour ne pas comprendre que l'UBS était déjà entrée dans une zone de turbulences.

A cette date, elle a décidé, en effet, de fermer le fonds spéculatif DRCM (Dillon Read Capital Management), établi à New York. Ce fonds était censé renforcer la position de l'UBS à Wall Street et lui permettre de grimper de quelques échelons, après la glissade que lui avait fait subir la campagne concurrentielle portant sur les « fonds en déshérence ». En 2005, pour qui se rappelle des articles publiés par Finanz und Wirtschaft, Dillon était présenté comme devant devenir le premier gestionnaire de fortune à l'échelle mondiale, cela à l'échéance de 2008 !

Les faits prouvent la robustesse de l'approche « scientifique » des spécialistes en gestion financière formés à Saint-Gall, pour ne pas parler de HEC Lausanne. Dès 2007, l'UBS se vantait d'être le troisième émetteur de CDO, derrière Merrill Lynch et Citigroup, et le premier émetteur de CDO d'ABS. En réalité, elle fut, avec ces deux compères, frappée de plein fouet par l'affaissement de ces marchés.

6° Donc l'UBS et le Credit Suisse, qui se présentaient comme des gérants de fortune privée rassurants et assurés, ont agi comme des vautours myopes, sous l'effet de la concurrence intercapitaliste et des inégalités sociales croissantes, dont elles tiraient le maximum de bénéfices.

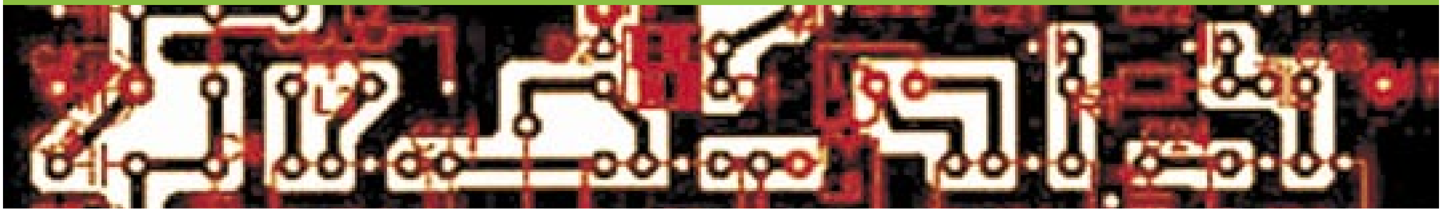
Les deux grandes banques ont étayé l'évasion fiscale, participé à la concentration de la richesse des dominants, placé des obstacles sur la voie d'une politique d'investissements industriels à long terme dans un cadre strictement capitaliste. Et, finalement, elles ont soustrait aux revenus de la Confédération et des cantons des dizaines de millions d'impôts.

Voilà une bonne raison, au moins, pour que le Conseil fédéral se précipite à Washington, pour voler au secours de l'UBS. A coup sûr, lorsqu'on connaît les gérants de fortune de Wall Street et leurs avocats, il est préférable que H.-R. Merz fasse le voyage, et non pas M. Calmy-Rey, qui s'est fait une réputation inoxydable grâce à son voyage gazéifié à Téhéran.

Article publié par La Brèche le 5 juin 2008 : http://www.labreche.ch/lb/2008/LB03_08UBS.htm

SYSTÈME EN CRISE!%

Comment sortir de l'impasse économique, sociale et écologique!



Le climat fait des siennes et amène les puissants de ce monde à imaginer des solutions aberrantes. Aujourd'hui, les denrées alimentaires sont censées remplir non seulement les estomacs, mais aussi les réservoirs d'essence de la riche minorité du Nord.

À travers la crise financière, avec les milliards de pertes et les crédits « pourris » qu'elle implique, les spéculateurs ont découvert que les aliments sont une valeur sûre d'investissement et continuent à attiser la machinerie mortelle. Alors que les révoltes contre la faim se multiplient, les élites se moquent toujours plus de la justice sociale. Les grands dirigeants se gratifient eux-mêmes par des salaires colossaux qu'ils s'empressent de placer dans des paradis fiscaux, tandis que la part des Working Poor et des bénéficiaires de l'aide sociale ne cesse de gonfler. La redistribution des pauvres aux riches est en marche et soutenue par les médias. Les beaux et riches sont célébrés avec éclat, tandis que les exclus et pauvres sont diabolisés et criminalisés...

Ça va pas la tête ??

À l'université d'été, nous nous consacrerons aux aspects idéologiques, économiques, sociaux et écologiques de la crise actuelle du système.

Nous débattrons d'alternatives et de possibilités d'action.

Car il existe des moyens de sortir de l'impasse!

Programme de l'Université d'été d'Attac Suisse, Berne du 5 au 7 septembre

Vendredi, 5.9.08

16h – Crise du dogme ?
Idéologie néolibérale et modèles alternatifs (Beat Rinnger, Bernhard Walpen)

19.30h – Système en crise: perspective féministe
(Christa Wichterich et autres)

Samedi, 6.9.08

9.15h – Crises financière, sociale et écologique (introduction)

10 h – Workshops I :
- Crise financière : une crise capitaliste « classique » ? (Charles- André Udry)
- Crise de l'Etat social ? (Kurt Wyss)
- Crise alimentaire et souveraineté alimentaire. (Valentina Hemmler et Anne-Laure Constantin)

Samedi, 6.9.08

14h – Workshops II :
- Crise financière, spéculation et politique fiscale (Oliver Fahrni et Roman Künzler)
- Crise sociale et nouvelles formes de solidarité (encore ouvert)
- Crise énergétique : agrocarburants comme alternative ? (Aurélie Trouvé et autres)

17h – Scandale Nestlé: attaques à nos droits fondamentaux (discussion plénaire)

21.30h – Fête des 10 ans d'Attac
(dans le «Frauenraum der Reitschule»).

Dimanche, 7.9.08

10 h – Assemblée générale d'Attac Suisse

14h – Mouvements en crise ? (Discussion avec un expert des mouvements altermondialistes)

Informations et inscriptions: www.sommeruni2008.ch ou Attac Berne, Postfach 520, 3000 Bern

>>> Assemblée générale d'attac suisse >>>

Chères amies, chers amis,
Nous vous invitons cordialement à la huitième Assemblée générale (AG) d'attac suisse, pour discuter ensemble de l'année politique écoulée et des échéances à venir pour le mouvement altermondialiste. L'AG 2008 aura lieu dans le cadre de notre 5ème Université d'été à Berne.

Nous souhaitons vous rappeler les étapes qui précèdent l'Assemblée générale :
- Les motions qui désirent bénéficier de traduction et de distribution pourront être envoyées jusqu'au 15 août. Ce service ne pourra plus être garanti pour les motions arrivant après cette date. Elles seront mises en ligne sur le site internet d'attac suisse au fur et à mesure de leur arrivée.
- Les amendements aux motions pourront, quant à eux, être envoyés jusqu'au 1er septembre afin de permettre leur reproduction pour l'Assemblée générale.

Si possible, les documents doivent être envoyés sous forme informatique par e-mail à suisse@attac.org ou par courrier postal à attac suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève.
Au plaisir de vous y rencontrer nombreuses et nombreux, nous vous souhaitons un bel été.

Pour la coordination nationale d'attac suisse: Florence Proton, Maurizio Coppola

Programme du 7 septembre 2008

9h30-10h
Mot de bienvenue, bilan politique de l'année d'attac suisse
10h - 11h
Rapport d'activités, comptes et budget d'attac suisse
11h - 12h30
Discussion et adoption des différentes motions, perspectives d'actions